

Télésurveillance: le remboursement de droit commun retardé, une « prise en charge de transition » prévue (DGOS)

(TICpharma) - Alors que l'entrée en vigueur du remboursement de droit commun des actes de télésurveillance n'a pas pu avoir lieu comme prévu au 1er juillet faute de parution des textes d'application, une « prise en charge de transition » entre le programme de financement expérimental Etapes et le droit commun « sera assurée », a affirmé la direction générale de l'offre de soins (DGOS) à TICpharma le 27 juillet... **[Lire la suite]**

